

Inserm Transfert et Sanofi : 2 partenariats au bénéfice de l'innovation en santé humaine

Inserm Transfert et Sanofi signent un nouveau partenariat pour le programme « Sanofi iDEA-iTECH Awards » et renouvellent celui des « Sanofi iAwards Europe »

Paris, le 15 mai 2023 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, et Sanofi annoncent aujourd'hui la signature d'un double partenariat visant à faire progresser les connaissances dans le domaine de la santé humaine à travers la recherche fondamentale et appliquée *via* les deux programmes de Sanofi iDEA-iTECH Awards et iAwards Europe. Dans le cadre de ces appels à projets, le sourcing des projets issus des laboratoires Inserm est opéré par Inserm Transfert, dans le respect des accords existants, en garantissant ainsi à Sanofi l'accès aux programmes les plus prometteurs et pertinents. Ces modalités constituent pour les projets sélectionnés un tremplin vers une collaboration à plus long terme.

Signature d'un nouveau partenariat pour le programme « Sanofi iDEA-iTECH Awards »

Inserm Transfert a signé, pour le compte de l'Inserm, un partenariat de trois ans pour le programme « Sanofi iDEA-iTECH Awards ». Celui-ci a été lancé en France par Sanofi en mai 2020 auprès de start-up et de PME ainsi que d'acteurs académiques et d'instituts technologiques publics français. L'objectif est de transformer des idées et des technologies de rupture issues de la recherche académique de start-up ou de PME, en solutions concrètes pour accélérer la découverte et le développement de nouveaux médicaments. Il vise à identifier et contribuer au développement de nouvelles technologies, de nouveaux outils et d'approches innovantes, afin d'améliorer de manière significative le process de R&D, la découverte, le développement et l'optimisation de traitements dans les domaines prioritaires de Sanofi.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un contrat d'un an incluant l'accompagnement scientifique d'un expert de Sanofi associé à un financement d'amorçage par Sanofi.

Renouvellement du partenariat pour le programme « Sanofi iAwards Europe »

Inserm Transfert, pour le compte de l'Inserm, déjà partenaire historique du programme des « Sanofi iAwards Europe » depuis son lancement en 2017, vient de renouveler pour trois ans son partenariat. Grâce à ce programme de financement de la recherche, Sanofi soutient chaque année des projets de recherche académique disruptifs issus des meilleures institutions académiques européennes, dont les plus prometteurs se poursuivront par des collaborations de plus long terme avec pour objectif d'accélérer la mise à disposition de nouvelles solutions pour les patients. Cette initiative a permis, de faire émerger des projets innovants au sein des équipes de recherche de l'Inserm dans des domaines tels que l'oncologie, l'immunologie et l'inflammation, les maladies rares et neurologiques, et les vaccins. Sur les 4 appels à projets réalisés depuis le lancement, 65 projets ont été financés par Sanofi auprès des différents partenaires européens dont 25 pour des programmes de recherche portés par l'Inserm. Le but est de promouvoir les échanges scientifiques et de contribuer à faire développer les applications thérapeutiques, diagnostiques et pronostiques des découvertes entreprises.

Tout comme pour le programme « Sanofi iDEA-iTECH Awards », les projets sélectionnés conduisent à la mise en place d'un soutien d'un an avec l'accompagnement scientifique d'un expert Sanofi associé à un financement d'amorçage.

« Nous nous réjouissons du renouvellement du partenariat Sanofi iAwards qui a déjà porté de nombreux fruits. L'Inserm via Inserm Transfert est ainsi l'organisme qui présente le plus de projets et celui qui a le plus de projets retenus pour financement, ce qui témoigne de l'excellence de la recherche et de l'innovation de l'Inserm » se félicite Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert, qui ajoute : « Le succès du premier partenariat nous a conduit naturellement à participer à l'initiative Sanofi iDEA-iTECH Awards. Être partenaire sur ces 2 initiatives qui abordent des facettes complémentaires de l'innovation en santé humaine est une nouvelle étape dans le développement d'une relation de long terme entre Sanofi, l'Inserm et Inserm Transfert qui se traduit par une co-construction scientifique au service des chercheurs et de la santé. »

« Dans un domaine aussi complexe que la science, l'innovation est un sport collectif : c'est ensemble que nous pouvons faire face aux défis de santé, améliorer la compréhension des maladies et accélérer le développement de nouveaux médicaments et vaccins pour les patients. Depuis la mise en place de ces deux programmes, de nombreux projets proposés par l'Inserm ont pu démarrer ou se développer. Nous sommes très fiers d'avoir contribué à cela. » Jacques Volckmann, Vice-Président Sanofi R&D France

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous concession de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. Depuis 2017, un parcours pré-entrepreneurial accompagne les scientifiques fondateurs dans leur projet de création d'entreprise.

Pour en savoir plus : www.inserm-transfert.fr

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts presse :

Agence Acorelis – Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr